



Être enterré vivant

Camille Gries

Pour citer le travail publié sur le site internet du Centre de Recherche Numérisée et pour la Fonction Publique CRNFP : Gries, Camille « Être enterré vivant », *CRNFP*, Articles Culture du monde, 2025, www.crnfp.com. *date de la consultation sur le site web*.

Fichier pdf généré le 23/02/2025

À savoir : Les travaux consultés et téléchargés sur le site du Centre de Recherche Numérisée et pour la Fonction Publique CRNFP sont protégés par la politique du site web CRNFP et les termes et conditions d'utilisation du site internet du Centre de Recherche Numérisée et pour la Fonction Publique CRNFP. Consultez ces termes et conditions à l'adresse www.crnfp.com à tout moment (©).
Vous devez faire preuve d'honnêteté intellectuelle et citer les travaux utilisés.

Le site internet du Centre de Recherche Numérisée et pour la Fonction Publique CRNFP est représenté par un nom de domaine, ses conditions légales sont présentées sur le site internet conformément aux obligations et lois internationales et européennes.

Compte-rendu de conférence - Enterré vivant : mort apparente et enterrement précipité, Luc Menapace, Les Rendez-vous de l'Histoire, 26ème édition, vendredi 6 octobre 2023

Luc Menapace est un archiviste-paléographe chargé de collection en biologie et paléontologie à la Bibliothèque de France. Il est l'auteur en 2018 de « La mandragore, iconographie d'un mythe botanique » dans la Revue de la BNF, n°56.

Le thème des conférences de Blois portant sur les vivants et les morts, Luc Menapace a décidé d'associer ces deux termes pour exposer « Enterré vivant : mort apparente et enterrement précipité ». Tout d'abord, il présente une sélection de personnes enterrées vivantes dans l'histoire, dans la littérature et dans la culture populaire. Puis, il focalise son étude sur la peur dans les mentalités de se retrouver enterré vivant au XIX^e siècle. Son dernier point de réflexion est le développement des instruments et moyens utilisés pour réanimer un individu lors d'un enterrement précipité.

Luc Menapace retrace des cas célèbres de vivants se trouvant dans le tombeau. Dans cette réflexion, il met en évidence l'enterrement vivant dans les cas d'exécution instituée par les sociétés antiques et contemporaines. Dans l'histoire ancienne romaine, les Vestales sont condamnées à être enterrées vivantes lorsqu'elles manquaient leurs services religieux auprès de la déesse du foyer et du feu, Vesta. L'exécution est la suivante, la vestale descend dans une tombe creusée où se trouve de l'eau et de la nourriture prolongeant son agonie et l'on venait à refermer son tombeau. Au sein de l'histoire et de la littérature, l'enterrement de vivant le plus connu reste celui d'Antigone retracé à travers les écrits d'Eschyle et de Jean Anouilh. Antigone est condamnée à ce type d'exécution pour avoir désobéi à son oncle en procédant à l'enterrement de son frère mort. Dans une littérature plus contemporaine, nous pouvons retrouver des récits de voyages retraçant ce type d'enterrement à la verticale dans les régions de la Sibérie ou dans les provinces espagnoles. Toujours dans la continuité de ce type de mémoire, Luc Menapace expose des recueils de martyrs expliquant ce type d'exécution.

Au XIX^e siècle, le regard de l'enterré-vivant évolue pour rentrer dans une vision de la littérature horrifique sous la plume d'Edgar Allan Poe. Son style considéré comme morbide et gothique vient à élaborer de nombreuses histoires évoquant la catalepsie ou peur de se retrouver enterré vivant relaté dans *La barricade d'Amontigalo* publié en 1846. Dans un style plus réaliste, la main d'Honoré de

Balzac s'essaye à ces histoires en écrivant *Le Colonel Chabert* en 1844. Ce dernier se retrouve considéré mort par ses pairs après avoir reçu un coup de sabre sur la tête pendant une bataille. Toutefois, il parvient à se réveiller et sort des décombres des corps morts pour retrouver le monde des vivants. Dans un esprit plus récent et dans la culture populaire, Luc Menapace cite le réalisateur Quentin Tarantino mettant en scène de nombreux enterrés vivants notamment lors du film *Kill Bill* volume 2.

Cette peur de se retrouver mort aux yeux de la société ou enterré vivant est un sujet qui défraie les gazettes, en particulier *Le Petit Parisien* où les lecteurs se passionnent pour ces histoires sanglantes et sensationnelles. Luc Menapace explique que cette peur se retrouve en hausse dans l'Histoire lorsque les sociétés connaissent de graves crises notamment lors d'épidémies, de guerres, de batailles et de catastrophes. L'art s'empare de cette peur pour la refléter dans des tableaux comme le témoigne l'œuvre d'Antoine Wiertz intitulée *L'œuvre prématurée* en 1854 où est peint un cercueil portant l'inscription suivante : « Mort du choléra, certifié sans doute ». En effet, il n'était pas rare qu'un présumé mort se réveille lors de son enterrement car les médecins et sa famille l'avaient estimé comme mort.

Afin de contrer cette peur et ces erreurs médicales, on procède à des veillées funéraires où le potentiel défunt se trouve allongé dans sa chambre pendant un certain temps pour que la famille lui rende un dernier hommage et lui laisse le temps de se réveiller si tel est le cas. Certains de ces « demi-défunts » se trouvaient dans un état second conduisant à une imitation de l'état de mort et se réveillaient pendant ces veillées surprenant les personnes présentes. Ces états s'apparentant à la mort se rattachent à des morts léthargiques et d'empoisonnements décrits dans la littérature avec *la Belle au Bois dormant*, *Blanche-Neige* et *Roméo et Juliette*. Dans la réalité, on retrouve ce type de morts apparentes à l'aide d'un poison sécrété par le poisson-globe.

Dès le XVIII^{ème} siècle, on réfléchit à des moyens et techniques pour se sauver ou sauver la personne enterrée par erreur. Vers la fin de ce siècle et avec l'apparition de l'électricité, on utilise des machines permettant de contracter les muscles du mort au moyen de pulsions électriques. Au XIX^{ème} siècle, on voit une augmentation fulgurante de techniques afin d'éviter les « mauvais enterrements » par la publication de manuels explicatifs lorsque l'on se retrouve vivant dans un cercueil ou par des bulletins de décès permettant de repérer les signes de mort véritable à travers la rigidité cadavérique, les tests du souffle avec un miroir ou de la pupille de l'œil. Ce dernier test requiert une expertise chimique par l'intervention d'une injection de fluorescéine dans le sang du

cadavre venant à remonter dans les yeux. Si les yeux brillent, la personne est encore en vie et ne risque pas l'enterrement. Par ailleurs, on voit apparaître des demandes spécifiques quant à la vérification de la mort au sein des testaments. Certains particuliers demandent qu'on coupe leurs veines attestant ou non de leur état de mort. Pour illustrer le combat des enterrés-vivants, les Américains viennent à déposer une centaine de brevet à cercueil perfectionné grâce à des moyens électro-léthargique donnant un signal d'alarme lorsque le corps venait à bouger. En Europe, le public voit apparaître des auditoires ou salles mortuaires où l'on plaçait le défunt en attendant son réveil. En effet, ce problème du retour à la vie pose des problèmes médicaux, philosophiques et judiciaires dans les sociétés du XIXème siècle. Les experts mettent ainsi tout en oeuvre pour éviter ce genre de complication.